



**Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 46<sup>ème</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT**

**N'Djaména, les 23 et 24 octobre 2023**

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 46<sup>ème</sup> réunion les 23 et 24 octobre 2023 à N'Djaména (Tchad).
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux :
  - le représentant de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ;
  - les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
4. Assistaient également :
  - le représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de France ;
  - les représentants des organisations suivantes : Banque africaine de développement (BAD), Association CESD-statisticiens pour le développement, Institut national de la statistique et des études économiques de la France (INSEE), AFRITAC Centre, Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21),
  - les représentants des Ecoles et Instituts suivants : École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, École nationale de la statistique et de l'analyse économique Pierre N'DIAYE (ENSAE) de Dakar, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, et Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou ;
  - les deux membres cooptés du Comité de direction (Burkina Faso et Congo) ;
  - le Commissaire aux comptes.
5. Etaient absents :
  - les représentants du Secrétariat Général de la Commission économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA);

- les représentants de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Banque Centrale des Comores (BCC), de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de la Banque Centrale de Madagascar et de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).

6. La liste des participants est jointe en annexe 3.

7. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, assisté de M. Serge Jean EDI respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

#### **A) OUVERTURE DE LA REUNION**

8. Les travaux ont été ouverts par Monsieur M. Moussa S. BATRAKI, Ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux de la République du Tchad.

9. Dans son discours d'ouverture ( Cf. : Annexe 2.2), le Ministre a indiqué que le contexte de crises multiples, tant au niveau international que sous-régional, sape la mise en œuvre des stratégies de développement des Etats africains, les agendas 2063 de l'Union Africaine et 2030 des Nations Unies ainsi que la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF). Cette dernière initiative qui constitue « une avancée historique du continent en faveur de l'intégration économique et une excellente opportunité pour réduire la dépendance vis-à-vis du reste du monde ». Il a rappelé alors, la nécessité impérieuse pour les Etats membres de disposer de statistiques officielles comparables et de qualité à l'échelle continentale pour le suivi et l'évaluation d leurs politiques.

10. Le Ministre a souligné à cet effet, l'importance d'AFRISTAT au côté de ses Etats membres à travers son assistance technique, le développement et la mise à leur disposition des outils de production de statistiques harmonisées. Il a rappelé que cet accompagnement ne peut cependant se faire si AFRISTAT n'est pas mis dans des conditions optimales de travail, ce qui engage la responsabilité du Conseil des Ministres.

11. Pour ce qui le concerne, le Ministre s'est engagé à (i) accélérer le rythme de contribution du Tchad au Fonds AFRISTAT 2016-2025 en vue de s'acquitter de sa quote-part à l'échéance de 2025 et (ii) sensibiliser ses pairs Ministres lors de la prochaine réunion de leur Conseil sur la nécessité de suivre les propositions qui découleront des travaux de la 46<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction.

12. Pour terminer, le Ministre a adressé ses félicitations aux Etats membres qui se sont acquittés de leurs contributions aux Fonds AFRISTAT et encouragé ceux qui sont en retard à se mettre à jour. Il a également remercié les partenaires pour leurs appuis à l'Observatoire tout en les exhortant à accroître davantage leurs soutiens aux activités d'AFRISTAT.

13. Le discours d'ouverture des travaux a été précédé par le mot de bienvenue à tous les participants de M. Laurent Mahounou HOUNSA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) du Bénin, Président en exercice du Comité de direction (Cf. Annexe 2.1). Il a, dans son allocution, rappelé les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté. Il a également exhorté toutes les parties prenantes dans la vie d'AFRISTAT à soutenir le développement de l'Institution et invité ses pairs à améliorer le plaidoyer pour la libération des quotes-parts de leurs pays aux Fonds AFRISTAT. Le Président a terminé en remerciant les autorités tchadiennes pour le bon accueil réservé aux différentes délégations invitées.

14. Après vérification du quorum (vingt-deux Etats représentés sur vingt-deux attendus), le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

#### **B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL**

15. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail, moyennant un léger réaménagement. En effet, le Comité a accepté d'inscrire à la demande de la Direction générale un point relatif à une communication du délégué du personnel d'AFRISTAT. En outre, tenant compte du fait que le point 9 initial relatif au recrutement du Directeur général d'AFRISTAT est examiné à huis clos, le Comité a décidé de reporter ledit point à la fin de la séance du premier jour. Le Comité écoutera à la place du point 9, la communication du délégué du personnel.

#### **C) EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS, RESOLUTIONS ET DECISIONS DE LA 45<sup>EME</sup> REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE CELLES RELATIVES A LA 30<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES**

16. La Direction générale a présenté son rapport d'activité 2022 ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 45<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction et de celles relatives à la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres. Elle a également exposé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de son programme d'activité 2022, ainsi que les défis et opportunités de l'Observatoire.

17. La Direction générale a indiqué une amélioration du niveau de mise en œuvre des activités en 2022 par rapport à l'année 2021 (70,3% en 2022 contre 66,7% en 2021). Cependant, les cinq axes stratégiques qui composent le plan d'action 2022 n'ont pas été mis en œuvre au même degré.

18. Comme facteurs favorables à l'amélioration du taux global d'exécution des activités observée en 2022, la Direction générale a souligné l'adaptation au numérique, d'une part, et la quasi disparition des restrictions de voyage du fait de la COVID-19, d'autre part.

19. Le Comité a relevé les problèmes qui ont affecté la mise en œuvre du Plan d'action 2022, notamment l'insuffisant recouvrement des contributions attendues des Etats membres, le démarrage tardif des activités de certains partenaires techniques et financiers depuis l'avènement de la COVID-19 et le retard dans la concrétisation du programme de renforcement des ressources humaines de l'Observatoire. Il a noté que, malgré les difficultés évoquées, le niveau d'exécution des activités demeure satisfaisant.

20. Le Comité a souhaité que la Direction générale améliore, pour les prochains rapports, le cadre logique de l'exécution de son plan d'action en fournissant les éléments explicatifs pour les activités non entièrement mises en œuvre.

21. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus et a approuvé le rapport d'activité 2022 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

#### **D) EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 JUIN 2023 DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2023 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES**

22. La Direction générale a présenté son rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2023 de l'exécution du Plan d'action 2023 d'AFRISTAT. Ce rapport rend compte des réalisations à mi-parcours, des difficultés rencontrées et des perspectives pour la période restante. La Direction générale a également fait un compte

rendu de l'état de la mise en œuvre des recommandations et décisions des précédentes réunions statutaires. Par la suite, le Président du Conseil scientifique a exposé les observations de l'instance qu'il préside sur ce rapport.

23. S'agissant de la mise en œuvre du Plan d'action 2023 d'AFRISTAT, la Direction générale a indiqué que les six premiers mois de l'année affichent un taux de réalisation de 48,0% légèrement en baisse par rapport à son niveau de 49,3% à la même période en 2022. Sur les difficultés rencontrées, elle a indiqué la persistance des tensions de trésorerie au niveau d'AFRISTAT, la complexification des opérations de transferts internationaux et l'accumulation des retards dans la mise en œuvre de certaines conventions avec certains partenaires traditionnels.

24. Par la même occasion, le Comité a été informé de certaines activités réalisées au cours des premiers mois du second semestre 2023, en particulier la poursuite des actions de plaidoyer pour la mobilisation des ressources, les activités menées avec les partenaires au développement notamment la Commission de l'UEMOA et l'INSEE.

25. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus malgré les difficultés évoquées. Il a par ailleurs fait siennes les recommandations de la 28<sup>ème</sup> réunion du Conseil scientifique sur l'état d'exécution du Plan d'action 2023 au 30 juin 2023 invitant le management d'AFRISTAT à :

- a. prendre en compte les préoccupations des utilisateurs issues des Etats membres de la CEMAC, dans le cadre du processus de rénovation de l'application Phoenix UEMOA pour la production des indices harmonisés de prix à la consommation ;
- b. encourager davantage les Etats membres à s'engager dans l'harmonisation des statistiques sur le handicap en vue de garantir leur comparabilité;

26. Par ailleurs, le Comité a souhaité que la Direction générale présente une synthèse des appuis aux Etats membres en vue de permettre une meilleure lisibilité des interventions d'AFRISTAT.

27. Le Comité a également invité la Direction générale à rééditer le rapport sur les gains d'appartenance des Etats membres de l'Observatoire. Un tel rapport constitue un bon outil de plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources au titre des Fonds AFRISTAT. Le Comité a, en outre, exhorté les pays bénéficiaires du Programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO) de recourir autant que possible aux prestations d'AFRISTAT pour accélérer leur participation à l'harmonisation statistique.

28. Le Comité a pris acte du rapport d'activité 2023 au 30 juin 2023. Il encourage la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution du reste des activités de son plan d'action 2023.

#### **E) EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2024 D'AFRISTAT**

29. La Direction générale a présenté le Plan d'action 2024 d'AFRISTAT. Celui-ci émane principalement du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025. Il renferme les activités entamées ou en cours et des activités non réalisées du Plan d'action de 2023 ainsi que des nouvelles actions issues des recommandations des sessions des instances statutaires ou suscitées par de nouvelles initiatives sous-régionales, régionales et internationales.

30. Le Comité a félicité la Direction générale pour la pertinence des activités programmées et de l'ambition affichée dans le Plan d'action 2024 qui mettent en exergue les domaines émergents comme les comptes nationaux trimestriels (CNT) et des thématiques nouvelles à l'instar de l'élaboration des « Policy briefs ». Il a aussi salué la démarche adoptée qui met en évidence les hypothèses retenues et les risques liés à sa mise en œuvre. Il a par ailleurs fait siennes les recommandations et les propositions du Conseil scientifique sur le Plan d'action 2024 invitant la Direction générale à :

- a. accompagner les pays dans le cadre du programme d'harmonisation des statistiques sur financements de la Banque mondiale et ;
- b. renforcer la promotion de la revue méthodologique et analytique STATECO.

31. En sus de ce qui précède, le Comité s'est interrogé sur les capacités d'AFRISTAT à prendre en charge les questions liées aux « Big data ». En effet, pour les Etats membres en proie à l'insécurité, il est quasi impossible de recourir aux méthodes classiques pour la collecte de données dans certaines zones géographiques d'où la nécessité d'explorer les méthodes alternatives pour la production de statistiques officielles parmi lesquelles l'exploitation des « Big data ».

32. Le Comité a adopté le Plan d'action 2024 sous réserve de la prise en compte des observations formulées par le Conseil scientifique.

#### **F) QUESTIONS BUDGETAIRES ET ADMINISTRATIVES**

33. La Direction générale a présenté les états de l'exécution du budget 2022 et du budget 2023 au 30 juin 2023. Elle a également présenté le projet de budget 2024 ainsi que la situation des représentations dans les instances de l'Observatoire.

##### ***F.1 Exécution du budget 2022 d'AFRISTAT***

34. Le Comité a examiné le rapport d'exécution du budget 2022 présenté par la Direction générale et a entendu les rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

35. Le Comité a noté que ces trois rapports mettent l'accent sur les difficultés financières auxquelles l'Institution est confrontée. Ces difficultés sont dues notamment au retard dans le paiement des contributions par certains Etats membres ainsi qu'au démarrage tardif de certains projets financés par des partenaires. Elles ont eu pour principales conséquences :(i) l'accumulation des dettes sociales, fiscales et envers les fournisseurs et (ii) le recours à des découverts bancaires.

36. Se référant aux rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT, le Comité a été informé de la situation critique que traverse l'Institution et qu'elle risque la cessation de paiement.

37. Le Comité a invité la Direction générale à poursuivre l'exécution des recommandations antérieures et à mettre en œuvre les nouvelles recommandations formulées par le Commissaire aux comptes et la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

38. Le Comité a félicité la Direction générale pour la gestion prudente des maigres ressources mobilisées et les efforts déployés pour exécuter les orientations et recommandations des instances statutaires.

39. Le Comité a donné quitus à la Direction générale d'AFRISTAT sur sa gestion au titre de l'exercice 2022 et au Commissaire aux comptes.

### ***F.2 Exécution du budget 2023 au 30 juin 2023***

40. La Direction générale a présenté le niveau d'exécution des dépenses du budget 2023 au 30 juin 2023. Elle a mis l'accent sur le niveau actuel de ses ressources ainsi que sur les projections budgétaires sur le reste de l'année.

41. Le budget de l'exercice 2023 voté est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 046 658 000 francs CFA. A la date du 30 juin 2023, les dépenses consolidées d'AFRISTAT s'élèvent à 633 388 798 francs CFA contre une mobilisation de recettes totales de 494 261 708 francs CFA. Ce qui correspond à des taux d'exécution de 31,0% pour les dépenses et de 24,2% pour les recettes totales.

42. La Direction générale a indiqué que la mobilisation relativement élevée des recettes est principalement due au report à nouveau d'un montant de 563 998 907 francs CFA provenant des soldes du Projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation de la zone UEMOA et d'élaboration des matrices de comptabilité sociale (PRI/MCS-UEMOA) et des autres projets.

43. En référence au rythme actuel d'exécution du budget, la Direction générale estime qu'à la date du 31 décembre 2023, le budget de l'exercice courant sera exécuté à 80,0% pour les dépenses et à 74,2% pour les recettes totales.

44. Le Comité a apprécié les efforts de la Direction générale dans la maîtrise des dépenses et le développement des partenariats pour le financement des activités d'AFRISTAT. Il l'encourage à poursuivre sur cette lancée en profitant de toute opportunité d'amélioration.

### ***F.3 Budget d'AFRISTAT au titre de l'exercice 2024***

45. Le Comité de direction a examiné le projet de budget consolidé (Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement) au titre de l'exercice 2024 de la Direction générale. Il est équilibré en dépenses et en recettes à 2 505 518 484 francs CFA. Globalement, il est en hausse de 22,4% par rapport à 2023. Son financement sera assuré par le Fonds AFRISTAT à hauteur de 1 235 434 000 francs CFA (49,3% du budget consolidé) et les conventions avec les partenaires pour un montant de 1 270 084 489 francs CFA (50,7% du budget consolidé).

46. Les principales hypothèses retenues pour l'élaboration de ce budget sont les suivantes :

- La tenue des engagements pris par les gouvernements des Etats membres, notamment le paiement avant le 31 décembre 2019 de la totalité des reliquats de cotisation pour les pays en retard sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Fonds AFRISTAT et le versement d'au moins 40% de leurs quote-parts au titre du Fonds 2016-2025 ;
- La poursuite du projet de modernisation des Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) en zone UEMOA annoncé par la commission de l'UEMOA ;
- L'exécution intégrale des projets de renforcement statistique conclus avec Djibouti ;
- Le démarrage effectif du partenariat avec la FAO sur le renseignement des indicateurs ODD liés à l'agriculture et à l'alimentation auprès d'une dizaine d'Etats membres ;

- La concrétisation des financements des institutions ayant fait des promesses de versements au Fonds AFRISTAT 2016-2025 ;
- La signature et la mise en œuvre de conventions de prestations de service avec d'autres pays notamment le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

47. Le Comité a invité la Direction générale à présenter la situation des contributions des Etats membres et des dettes en vue de faciliter l'appréciation de l'adéquation du budget aux défis importants auxquels est confronté l'Observatoire.

48. Le Comité a évoqué pour s'en inquiéter, la situation sociale qui prévaut à AFRISTAT. A cet égard, il a souhaité que la volonté de résoudre le problème soit reflétée dans le budget d'AFRISTAT. Ainsi, s'accordant sur le fait qu'il s'agit d'un acte de gestion, le Comité a demandé à la Direction générale d'accorder la plus grande attention au règlement des arriérés de paiement au personnel tout en rappelant à tous les pays membres en retard de versement de leurs contributions de mettre à la disposition de la Direction générale les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

49. Le Comité a bien noté l'évolution contrastée des sources de financement avec la baisse des ressources issues du Fonds AFRISTAT et la hausse des ressources attendues des partenaires comparativement à 2023. Il a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement la mobilisation des ressources pour le financement des activités de son Plan d'action 2024.

50. Le Comité a approuvé le budget consolidé au titre de l'exercice 2024 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 505 518 484 francs CFA.

#### ***F.4 Questions d'ordre administratif***

51. Le Comité a pris les mesures suivantes afin de remplacer les membres en fin de mandat pour certaines instances statutaires :

- Au titre des membres cooptés, l'Union des Comores remplace le Congo pour un mandat de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le membre coopté du Burkina Faso poursuit son mandat jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- Au titre de la Commission de contrôle d'exécution du budget, le Mali et le Burundi remplacent respectivement le Sénégal et Djibouti pour un mandat de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Au titre des représentants des professeurs d'université au Conseil scientifique, le Tchad remplace le Cameroun à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour la période 2024-2027.

52. Le Comité a demandé à la Direction générale de préparer une décision de désignation à la signature de l'autorité habilitée pour entériner ces mesures.

### **G) QUESTIONS SPECIFIQUES**

#### ***G.1 Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 et 2016 – 2025***

53. La situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 présentée au Comité de direction n'a pas évolué depuis septembre 2019. Le taux de mobilisation, au 30 septembre 2023, demeure par

conséquent à 48,4%. Il correspond à une mobilisation globale de 8,406 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de 17,155 milliards de francs CFA.

54. Les Etats membres ont versé 5,782 milliards de francs CFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de francs CFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de francs CFA (4 millions d'Euros).

55. S'agissant de la situation du Fonds AFRISTAT 2016-2025, le taux de mobilisation est de 26,0 % à la date du 6 octobre 2023, soit à moins de deux ans de l'échéance du Fonds. Il correspond à une mobilisation totale de 7,976 milliards de francs CFA contre une mobilisation attendue de 30,7 milliards de francs CFA.

56. Les Etats membres ont versé 6,861 milliards de francs CFA soit 36,7% de leur contribution, en hausse de 6,1 points de pourcentage par rapport à 2022. Le montant total attendu des Etats est de 18,705 milliards de francs CFA. Cette évolution est justifiée par l'enregistrement de quelques versements partiels, et surtout par les versements du Bénin et du Burundi. Ces deux pays membres se sont totalement acquittés de leurs quotes-parts. Ils rejoignent ainsi le Burkina Faso, le Cameroun et le Mali comme pays à jour de leurs engagements vis-à-vis du Fonds AFRISTAT 2016-2025.

57. Au titre des autres sources, le montant mobilisé est 1,115 milliard de francs CFA, soit 9,3% des 11,995 milliards de francs CFA attendus. La France a versé l'intégralité de sa quote-part (983,9 millions de francs CFA).

58. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a versé 100 millions de francs CFA, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), 23 millions de francs CFA et la Banque Ouest Africaine de Développement, 8 millions de francs CFA.

59. Le Comité, estimant que la situation des contributions a atteint un niveau critique pour la survie de l'Observatoire, a organisé un tour de table pour écouter les pays ayant des arriérés sur le Fonds 2006-2015 ou en retard de versement de leurs quotes-parts au Fonds 2016-2025. A l'issue de ce tour de table, le Comité a enregistré des assurances de versements partiels de contributions dans les prochaines semaines et au plus tard au courant de l'année 2024 des pays suivants : Centrafrique, Union des Comores, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale et Togo.

60. Le Comité recommande à la Direction générale d'initier des lettres de relance et/ou des supports de plaidoyer en vue de faciliter les actions de mobilisation des contributions des Directeurs généraux de Cabo Verde, du Gabon, de Djibouti, de Madagascar et du Sénégal auprès de leurs autorités respectives.

61. Le Comité a également écouté la communication du représentant de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) qui a indiqué que son institution a inscrit dans son projet de budget 2024 un appui financier à AFRISTAT d'un montant de soixante millions de francs CFA. Par ailleurs, la BEAC souhaite effectuer une visite d'étude à AFRISTAT en 2024 pour renforcer sa coopération avec l'Observatoire dans le domaine statistique.

62. Afin d'améliorer le recouvrement des ressources au titre des Fonds AFRISTAT, le Comité :

- propose que le Comité technique de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT anime des réunions trimestrielles de suivi de l'état de mobilisation des ressources dans les Etats membres

en retard de versement de leurs quotes-parts. Ce groupe de travail rendra compte au Comité de direction des résultats de cette démarche ;

- exhorte les Directeurs généraux des INS à porter l'information sur les contributions de leurs pays aux Fonds AFRISTAT aux plus hautes autorités notamment les ministres de tutelle de la statistique ;
- encourage la Direction générale à explorer la possibilité de recourir à l'assistance d'un cabinet spécialisé en recouvrement à effet d'accélérer la mobilisation des ressources auprès des Etats membres en retard de versement de leurs quotes-parts.

#### **H) EXAMEN DES QUESTIONS SOUMISES A LA 31<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES**

***H.1 Compte rendu de la mise en œuvre des Plans d'action 2021 et 2022 et des décisions de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres***

***H.2 Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025***

***H.3 Présentation du PSTA 2022-2025***

***H.4 Examen des premiers résultats de l'étude stratégique d'AFRISTAT sur la période 2026-2035***

63. La Direction générale a soumis à l'examen du Comité de direction les premiers résultats de l'étude stratégique d'AFRISTAT sur la période 2026-2035. Avant la présentation des principaux résultats de l'étude, elle a rappelé le contexte caractérisé par (i) l'évolution du nombre d'Etats membres de 14 à la création à 22 actuellement, (ii) les mutations intervenues dans l'environnement et l'écosystème statistiques africains ainsi que (iii) la conduite en parallèle des travaux sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et l'élaboration du PSTA 2022-2025. Elle a aussi précisé que l'objectif général de l'étude est de dresser un bilan du fonctionnement de l'Observatoire de 2016 à 2022 et de faire des propositions pour améliorer son efficacité pour la période 2026-2035.

64. La Direction générale a également porté à l'attention du Comité (i) la proposition de plan stratégique 2026-2035 et (ii) deux scénarii de Fonds AFRISTAT 2026-2035 différenciés par leur niveau et leur structure.

65. En ce qui concerne le plan stratégique, il a été proposé des formulations de la mission et de la vision d'AFRISTAT pour la période 2026-2035 ainsi que cinq axes stratégiques, dix-neuf objectifs opérationnels ventilés en plusieurs activités. Le Comité a apprécié la pertinence des axes stratégiques proposés et remercié les consultants de l'étude pour le travail de définition des objectifs opérationnels et des activités effectués en supplément. Il a toutefois demandé de vérifier à quels axe et objectif opérationnel est pris en charge la fonction observatoire et bien les définir sans équivoque.

66. En termes financiers, la Direction général a indiqué que la somme de 19,27 milliards de francs CFA constituait l'évaluation du Fonds AFRISTAT 2026-2035 qui servirait à la prise en charge par AFRISTAT des activités proposées sur la période 2026 à 2035. Elle précise aussi que les Etats membres devront supporter entre 11,85 et 12,50 milliards de francs CFA sur le montant indiqué précédemment et le reliquat sera à mobiliser auprès d'autres sources.

67. Après examen, le Comité a marqué sa préférence pour le scénario du Fonds avec une valeur de contribution des Etats membres estimée à 12,5 milliards de francs CFA qui se caractérise par (i) des contributions qui oscillent entre 398,75 et 813,75 millions de francs CFA et (ii) quatre niveaux de contributions dans lesquels les 22 Etats membres sont répartis. Il invite la Direction générale à se rapprocher des institutions telles que la Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance (CIMA), la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) en vue de s'inspirer de leur mode d'organisation et de fonctionnement en matière de mobilisation des ressources.

68. Le Comité a félicité la Direction générale pour la qualité du document qui va au-delà des orientations et axes stratégiques.

69. Le Comité a relevé que les orientations stratégiques proposées cadrent bien avec les principaux défis de la prochaine décennie de l'Observatoire et la proposition de Fonds AFRISTAT retenue paraît réaliste. Il approuve les orientations stratégiques de l'étude stratégique d'AFRISTAT sur la période 2026-2035 ainsi que le Fonds AFRISTAT qui l'accompagne et invite la Direction générale à finaliser l'ensemble de ces éléments en vue de leur présentation au prochain Conseil des Ministres pour adoption.

#### ***H.5 Adoption du Traité révisé***

70. La Direction générale a soumis le projet de Traité révisé à l'appréciation du Comité ainsi que deux projets de résolutions qui visent à faciliter le fonctionnement de l'organisation durant le processus de ratification du Traité révisé.

71. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité du travail accompli. Toutefois, il a constaté que le format actuel du Traité révisé ne respecte pas les standards des textes en pareille circonstance. Il lui recommande de préparer en conséquence un texte approprié. Le Comité exhorte également la Direction générale mettre à la disposition des Etats membres un tableau synthétique des changements introduits par le Traité révisé.

72. Le Comité salue, par ailleurs, la disponibilité de deux membres de l'Association CESD Statisticiens pour le développement à accompagner la Direction générale pour une revue du Traité révisé en vue de le conformer aux normes de présentation des traités et autres textes internationalement admises. Le texte revu sera transmis aux Etats membres pour un ultime examen après cette mise à jour.

#### ***H.6 Nomination du Directeur Général d'AFRISTAT au titre de la période 2024 - 2027***

73. Le Comité de direction a procédé à l'audition des candidats au poste de Directeur Général d'AFRISTAT. Il a demandé à son Président de porter les conclusions de sa délibération à l'attention du Conseil des Ministres au cours de sa prochaine session.

#### **I) COMMUNICATION DU DELEGUE DE PERSONNEL D'AFRISTAT**

74. A la demande du Directeur général, le Comité a entendu la communication du délégué du personnel sur quatre points :

- le projet de statut du personnel ;

- les arriérés de salaires des experts ;
- les difficultés dans le fonctionnement ;
- la situation financière d'AFRISTAT.

75. Après avoir écouté le délégué du personnel, le Comité a été sensibilisé sur tous les points qui souffrent de l'insuffisante mobilisation des ressources financières au profit du Fonds AFRISTAT. Il a indiqué que cet exposé a constitué une raison de plus pour interpeller les contributeurs en retard afin qu'ils s'acquittent de leurs contributions. En revanche, pour tout ce qui a trait au Statut du personnel, le Comité a instruit la Direction générale de prendre les dispositions nécessaires afin que toutes les parties prenantes disposent de tous les éléments d'appréciation en temps opportun.

#### **J) RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT AU TITRE DE LA PERIODE 2024-2027**

76. Le Comité a poursuivi le processus de sélection des candidats au poste de Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2024-2027. Après avoir procédé à l'audition de deux candidats sur les trois présélectionnés et au vote de désignation à huis clos du candidat à proposer pour nomination au poste de Directeur Général d'AFRISTAT, le Comité a demandé à son Président de présenter les résultats obtenus sur ce point au Conseil des Ministres lors de sa 31<sup>ème</sup> session.

#### **K) QUESTIONS DIVERSES**

##### ***K.1 Questions diverses proposées par les participants***

77. **Monsieur Lamine DIOP, représentant du CESD-Statisticiens pour le développement** a informé le Comité de direction que l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 5 juillet 2023 à Paris a pris la décision de procéder à la dissolution de l'association en considérant que sa mission pouvait désormais être considérée comme achevée. En effet, lors de sa création en 1962, le CESD s'était donné comme objectif de former dans son établissement hébergé par l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) de Paris, des statisticiens économistes de haut niveau pour les pays africains francophones qui venaient d'accéder à l'indépendance.

78. Après les transferts des formations d'Ingénieurs des travaux statistiques et d'Ingénieurs statisticiens économistes dans des écoles situés en Afrique, intervenus respectivement en 1978 et 1996, le CESD s'est consacré à la gestion de projets d'assistance technique dans le domaine de la statistique pour le compte de la Commission européenne et notamment d'Eurostat. Cette activité a permis au CESD de mettre en place en 2009, un fonds d'un montant de 900 000 Euros prélevés de ses réserves pour appuyer les écoles de statistiques africaines. Ce fonds a, pendant une dizaine d'années, apporté un appui aux élèves non boursiers de ces écoles et financé des réunions régulières des directeurs des études pour harmoniser les formations dispensées, ainsi que des séminaires de renforcement des capacités des équipes pédagogiques.

79. Enfin, l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2023 a décidé de verser à la Direction générale d'AFRISTAT l'actif au moment de la dissolution pour servir à financer des activités décidées par la Conférence des directeurs des écoles de statistiques africaines (CODESA).

80. **Le représentant du Mali** a informé le Comité que la Direction générale de l'INSTAT suit de près le dossier d'attribution d'une parcelle AFRISTAT. Ceci est dans la perspective de permettre à l'Observatoire de disposer de locaux en toute propriété.

81. **Le représentant de la BAD** a porté à la connaissance des membres du Comité que le programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS 5) actuellement en cours de mise en œuvre, arrive à échéance en décembre 2023. La BAD est engagée dans la préparation de son sixième PRCS. A cet effet, elle sollicite solennellement le soutien des Etats membres d'AFRISTAT pour le succès de cette initiative.

82. **Les Ecoles de Statistique Africaine (ESA)** portent à l'attention des membres du Comité que depuis quelques années, certains pays n'accordent plus de bourses aux lauréats des concours des écoles du Réseau des Ecoles de Statistique Africaine (RESA). Ainsi, lors du concours d'avril 2023, certains pays ont préféré ne pas avoir de candidats.

83. A cet égard, il est demandé aux Directeurs généraux des INS d'accentuer le plaidoyer afin que la situation revienne à la normale. A ce titre, elles suggèrent que les ressources prévues pour le renforcement de capacités dans les budgets du PHASAOC et du PRCS (en préparation) soient mises à profit.

#### ***K.2 Date et lieu de la 47<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction d'AFRISTAT***

84. Le lieu et les dates précises de la quarante-septième réunion du Comité de direction seront déterminés ultérieurement.

#### **L) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION**

85. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux.

86. Le Comité exprime sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Tchad pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ses membres ont été l'objet pendant leur séjour à N'Djaména.

87. Le Président du Comité, ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait à N'Djaména, le 24 octobre 2023

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,  
Le Président



**Laurent Mahounou HOUNSA,**  
Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et  
de la Démographie (INStAD) du Bénin

## ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et approbation du rapport d'activité 2022 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 45<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction et de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres.
4. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2023 de l'exécution du Plan d'action 2023 d'AFRISTAT.
5. Examen et adoption du projet de Plan d'action annuel 2024 (Point 5)
6. Questions budgétaires et administratives
  - 6.1 Exécution du budget 2022
    - Rapport d'exécution du budget 2022 d'AFRISTAT
    - Rapport du Commissaire aux comptes
    - Rapport de la Commission de contrôle d'exécution du budget d'AFRISTAT
  - 6.2 Exécution du budget 2023 au 30 juin 2023
  - 6.3 Examen et adoption du projet de budget 2024
  - 6.4 Questions administratives.
7. Questions spécifiques
  - 7.1 Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 et 2016 – 2025.
8. Examen des questions soumises à la 31<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres
  - 8.1 Compte rendu de la mise en œuvre des Plans d'action 2021 et 2022 et des décisions de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres
  - 8.2 Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025
  - 8.3 Présentation du PSTA 2022-2025
  - 8.4 Examen des premiers résultats de l'étude stratégique d'AFRISTAT sur la période 2026-2035
  - 8.5 Adoption du Traité révisé
  - 8.6 Nomination du Directeur général d'AFRISTAT au titre de la période 2024-2027
9. Communication du délégué du personnel
10. Recrutement du Directeur général d'AFRISTAT au titre de la période 2024-2027
11. Questions diverses
  - 11.1 Questions diverses proposées par les participants.
  - 11.2 Date et lieu de la 47<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.
12. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
13. Clôture de la réunion.

## **ANNEXE 2 : OUVERTURE DES TRAVAUX DU COMITE DE DIRECTION**

### **Annexe 2.1 : Mot de bienvenue du Président du Comité de direction**

Excellence Monsieur le Ministre de la Prospective, de l'Economie et des Partenariats Internationaux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de la Statistique des Etats membres d'AFRISTAT ;

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers, membres du Comité de direction d'AFRISTAT ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je souhaite à toutes et à tous la bienvenue à N'Djamena, Capitale de la République du Tchad. Je voudrais également tous vous remercier d'avoir répondu favorablement à l'invitation qui vous a été adressée pour participer à la quarante-sixième réunion du Comité de Direction de notre Institution commune qu'est l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT).

La réunion qui démarre ce matin est la première de cette année car la Direction générale d'AFRISTAT n'a pas pu organiser celle qui se tient traditionnellement au 1er semestre en raison de contraintes budgétaires. C'est pourquoi, je voudrais d'ores et déjà, en notre nom à tous, adresser mes sincères remerciements aux Autorités et au Peuple de la République du Tchad non seulement pour avoir accepté d'abriter notre rencontre, mais également pour avoir enclenché le processus de sa tenue grâce à son dernier versement partiel au Fonds AFRISTAT. Je voudrais aussi me réjouir du bon accueil qui nous est réservé depuis notre arrivée ici à N'Djamena. Cela me donne l'occasion de saluer les bonnes dispositions pratiques prises pour permettre le déroulement efficace de notre rencontre.

Excellence Monsieur le Ministre ; Chers participants ;

Permettez-moi aussi de saluer au nom du Comité de Direction d'AFRISTAT, la présence parmi nous des membres de notre instance qui vont prendre part ou être représentés à nos travaux pour la première fois avec leurs nouvelles qualités. Je fais référence à :

- Monsieur Joao De Pina Mendes Cardoso, nouveau Président de l'Institut National de la Statistique du Cabo Verde ;
- Monsieur Mohamed Ali, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Démographiques (INSEED) des Comores ;
- Monsieur Ibrahim Abdi Hadi, nouveau Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'analyse démographique (INSTAD) de Djibouti ;

- Monsieur Pierre-Claver Mfouba, Directeur Général de la Direction Générale de la Statistique (DGS) du Gabon ;
- Monsieur Ndremitsara Jean Baptiste Tarzan, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) de Madagascar ;
- Monsieur Sani Oumarou, Directeur Général par intérim de l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger.

Au nom du Comité de Direction, je leur adresse nos vives félicitations et leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Distinguées personnalités ; Mesdames et Messieurs ;

Les présentes assises se tiennent dans un contexte mondial marqué par plusieurs crises qui mettent à rude épreuve nos Etats et tendent à réduire les ressources susceptibles d'être orientées au financement des activités statistiques. Après la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui s'éloigne, nous faisons face à des crises sécuritaires et politiques dans certains de nos Etats membres en plus de la crise issue du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Comme nous pouvons nous en rendre compte, ces crises constituent de nouveaux défis pour la satisfaction des besoins de plus en plus croissants en données statistiques. Ainsi, face aux ressources qui se font rares pour le développement de la statistique, il nous revient de faire preuve d'ingéniosité pour rechercher les sources alternatives ou complémentaires de financement, en plus bien sûr, d'améliorer le plaidoyer interne pour maintenir au moins l'effort actuel des gouvernements en la matière.

Chers participants ;

Les travaux de la présente session du Comité de direction vont nous permettre d'échanger sur de nombreuses questions qui ont trait à la vie de notre institution commune. Ainsi, outre les dossiers traditionnels relatifs aux aspects administratifs et budgétaires et aux rapports d'activités, nous allons aborder les questions stratégiques et managériales de premier plan. Elles se rapportent : (i) à l'examen des suites de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035, (ii) à l'examen du projet de révision du Traité portant création d'AFRISTAT et des textes annexés, ainsi que (iii) du recrutement du Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2024-2027.

Comme à l'accoutumée, la situation des contributions aux différents Fonds AFRISTAT sera traitée avec une grande attention, d'autant plus que nous peinons à respecter la résolution prise par les Ministres à Niamey en 2019, à savoir de verser au moins 40% des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Le constat est qu'à deux ans de la fin de l'échéance du Fonds en cours, cet engagement n'est toujours pas atteint. Cet état de fait ne permet pas à notre organisation de disposer de moyens de travail conformes à nos aspirations. Je vous exhorte donc à poursuivre le travail de sensibilisation et de plaidoyer pour que les engagements pris par nos tutelles respectives soient réalisés aussitôt que possible.

Excellence Monsieur le Ministre ; Distinguées personnalités ; Mesdames et Messieurs ;

Je m'en voudrais de ne pas témoigner notre gratitude aux Partenaires qui nous appuient à travers AFRISTAT ; car, leur présence a permis à l'Observatoire de mener un minimum d'activités au plus fort des crises que nous vivons depuis plus de trois ans. Au nom du Comité de direction, je remercie les Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA, la Coopération Française à travers les collaborations avec le Ministère des Affaires Etrangères, l'Insee et l'Agence d'exécution Expertise France, PARIS21, la FAO, la

Banque Africaine de Développement, le COMESA, la Banque Mondiale, la CEA, la BEAC, la BCEAO et bien d'autres pour les soutiens multiformes qu'ils apportent pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres et la visibilité d'AFRISTAT. Je réitère aussi par la même occasion nos félicitations à la Direction Générale d'AFRISTAT pour la bonne gestion des projets de coopération qui se manifeste par la confiance en elle placée par nos partenaires. Pour terminer, je vous invite à examiner avec professionnalisme les différents dossiers soumis à notre appréciation pour des échanges de qualité.

Je vous remercie.

**Annexe 2.2 : Discours d'ouverture de Monsieur M. Moussa S. BATRAKI, Ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux de la République du Tchad**

Monsieur le Président du Comité de direction d'AFRISTAT ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de la Statistique des Etats membres d'AFRISTAT ;

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers, membres du Comité de direction d'AFRISTAT ;

Distingués invités en vos rangs, grades et qualités ;

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et un réel plaisir de prendre la parole dans cette enceinte de l'Amitié Hôtel de N'Djamena à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de la 46<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction d'AFRISTAT qui se dérouleront les 23 et 24 octobre 2023. Je voudrais dès l'entame de mon propos vous souhaiter à toutes et à tous une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Tchad, terre d'hospitalité et de convivialité.

Distingués Membres du Comité de direction,

Mesdames et Messieurs,

La présente rencontre se tient dans un contexte international particulièrement perturbé. En effet, au moment où la crise sanitaire sans précédent sur le coronavirus que le monde a connu s'estompe, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les crises sécuritaire et politique dans notre sous-région ainsi que la recrudescence du conflit entre israéliens et palestiniens sont de nouvelles sources de difficultés et de tensions.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine est par exemple venu exacerber les tensions sur le marché international des matières premières notamment celui du pétrole et du gaz ainsi que sur celui des produits alimentaires particulièrement le blé et le maïs. L'une des conséquences les plus visibles de cette situation d'ensemble reste le renchérissement du niveau général des prix un peu partout dans le monde.

De plus, sur le plan économique, les perspectives sont en berne car le FMI annonce un ralentissement général de l'activité. L'Institution de Bretton-woods indique que la croissance mondiale devrait passer de 3,5% en 2022 à 3% en 2023 et il est projeté un taux 2,9% en 2024.

Mesdames et Messieurs,

La situation que je viens d'évoquer impacte déjà les économies de plusieurs pays africains et traduit la forte dépendance du continent aux produits importés d'ailleurs ainsi qu'une faible participation à la formation des prix sur les marchés internationaux. Elle influence de ce fait négativement les stratégies de développement mises en place par les États africains, de même que la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et celle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'horizon 2030. De plus, la création en mars 2018 de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF), entrée en vigueur en janvier 2021, se présente aujourd'hui comme une avancée historique du continent en faveur de l'intégration économique et une excellente opportunité pour réduire la dépendance vis-à-vis du reste du monde. C'est en considération des

développements qui précèdent que les systèmes statistiques nationaux des pays ont le devoir de se mettre à niveau pour accompagner leurs gouvernements dans le suivi et l'évaluation des politiques arrêtées.

Dès lors, il apparaît qu'AFRISTAT a un rôle important à jouer aux côtés de ses Etats membres car, plus que par le passé, la nécessité de disposer de statistiques officielles comparables et de qualité à l'échelle continentale devient impérative. A ce sujet, on peut d'ores et déjà se satisfaire de ce que de nombreux outils qui favorisent l'harmonisation de la production statistique sont développés et/ou promus par l'Observatoire.

Aussi, distingués membres du Comité de direction,

AFRISTAT a donc besoin d'être mis dans des conditions optimales de travail afin de répondre au mieux aux nombreuses attentes placées en lui. C'est particulièrement à ce niveau que la responsabilité du Conseil des Ministres, auquel je suis membre, est engagée. Cela me donne l'opportunité d'adresser mes félicitations et remerciements aux pays qui se sont acquittés de l'entièreté de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 et encourager les autres à leur emboîter le pas.

Pour ce qui concerne mon pays, nous nous réjouissons d'abord que la présente réunion du Comité de direction se tienne à N'Djaména car elle va marquer la vie de l'Institution au regard de l'importance des points inscrits à son ordre du jour. En effet, la finalisation du projet de révision du Traité portant création d'AFRISTAT, l'examen des résultats de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035 et les délibérations devant conduire à la proposition au Conseil des Ministres de candidats susceptibles d'être nommés Directeur Général de l'Institution à partir de janvier 2024 sont des sujets qui vont impacter la vie d'AFRISTAT. Ensuite, pour avoir été témoin du déroulement de vos travaux, vous pouvez compter sur nous pour (i) accélérer notre rythme de contribution au Fonds AFRISTAT 2016-2025 en vue de nous acquitter de notre quote-part à l'échéance de 2025 et (ii) sensibiliser nos pairs Ministres lors de la prochaine réunion de notre Conseil sur la nécessité de suivre les propositions qui découleront de vos travaux.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais spécialement remercier tous les partenaires techniques et financiers qui collaborent et appuient AFRISTAT. Leur soutien à l'Observatoire bénéficie grandement aux Etats membres que nous sommes. Je sollicite que les partenariats que vous entretenez avec AFRISTAT aillent grandissant car cela aide notre organisation à réaliser un rythme d'activités raisonnable lorsque la mobilisation des ressources nationales est lente. Cela nous interpelle malgré tout à redoubler d'efforts. C'est sur ces mots que je voudrais vous souhaiter de riches et fructueuses délibérations et déclare ouverte la 46<sup>ème</sup> réunion du comité de direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention. /

**ANNEXE 3 : LISTE DE PARTICIPANTS A LA 46<sup>ÈME</sup> REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT**

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
<b>Au titre des Etats membres</b>					
01.	<b>HOUNSA M. Laurent</b>	BENIN	Directeur Général	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 21 30 82 44 - 45 Fax : (229) 21 30 82 46 email : <a href="mailto:instad@instad.bj">instad@instad.bj</a> <a href="mailto:mhounsa@instad.bj">mhounsa@instad.bj</a>
02.	<b>BERE Bernard</b>	BURKINA FASO	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 25 49 85 02 Mobile : (226) 71 78 83 10 Fax: (226) 25 37 62 26 Email: <a href="mailto:kokem2002@yahoo.fr">kokem2002@yahoo.fr</a> <a href="mailto:insd@insd.bf">insd@insd.bf</a> <a href="mailto:insd2016@gmail.com">insd2016@gmail.com</a>
03.	<b>NDAYISHIMIYE Nicolas</b>	BURUNDI	Directeur Général par intérim	Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Mobile: (257) 79 956 548* E-Mail: <a href="mailto:ins.burundi2022@gmail.com">ins.burundi2022@gmail.com</a> <a href="mailto:isteebubdi@gmail.com">isteebubdi@gmail.com</a> <a href="mailto:ndayishimyenicolos@gmail.com">ndayishimyenicolos@gmail.com</a>
04.	<b>CARDOSO Joao de Pina Mendes</b>	CABO VERDE	President	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (+238) 95 15 500 Mail : <a href="mailto:joao_cardoso@ine.gov.cv">joao_cardoso@ine.gov.cv</a>

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
05.	SHE ETOUNDI Joseph Guy	CAMEROUN	Directeur Général Adjoint	Institut National de la Statistique (INS) BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 22 22 04 45 Mob. (237) 696 608 184 Fax : (237) 22 23 24 37 Email Prof.: <a href="mailto:sejgbe@gmail.com">sejgbe@gmail.com</a>
06.	MATKOSS Franck Elvis	CENTRAFRIQUE	Directeur des Statistiques Démographiques, Sociales, du Genre et de l'Environnement	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales Rue Gamal Abdel Nasser BP 696 Bangui	Tél. : (236) 21 61 72 61 Mob. (236) 75 83 00 08/ 72 48 26 02 E-mail : <a href="mailto:matkossfrancelvis@yahoo.fr">matkossfrancelvis@yahoo.fr</a>
07.	BASTOINE MSOMA	COMORES	Directeur de la Démographie et des statistiques sociales	INSEED BP. 131 Moroni	Tél : +269 337 39 48 E-mail : <a href="mailto:mbastoinneben@yahoo.fr">mbastoinneben@yahoo.fr</a>
08.	MAMBOU MIAMBANZILA Roland Brice	CONGO	Directeur de la Coordination de la Statistique	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél. : (242) 05 574 73 10 Email: <a href="mailto:cnsee@hotmail.fr">cnsee@hotmail.fr</a> <a href="mailto:rolandbricemambou@gmail.com">rolandbricemambou@gmail.com</a>
09.	AKA Doré Désiré Emmanuel	COTE D'IVOIRE	Directeur des Statistiques Démographique et Sociales	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	tel : (+225) 07 09 34 14 94 <a href="mailto:ins_rci@yahoo.fr">ins_rci@yahoo.fr</a> <a href="mailto:doredesireaka@gmail.com">doredesireaka@gmail.com</a>
10.	HADI Ibrahim Abdi	DJIBOUTI	Directeur Général	Institut de la Statistique de Djibouti (INSTAD) BP. 1846. Djibouti	Mobile : +253 77 81 19 13 Tél (Bur) : +253 21 35 13 25 E-mail : <a href="mailto:abdi.ibrahim@gmail.com">abdi.ibrahim@gmail.com</a> <a href="mailto:Ibrahim.abdi@instad.gouv.dj">Ibrahim.abdi@instad.gouv.dj</a>

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
11.	<b>Serges R. MAGANGA</b>	GABON	Directeur général Adjoint de la statistique	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241) Mail : <a href="mailto:plan.dgs@yahoo.fr">plan.dgs@yahoo.fr</a> <a href="mailto:SERGESMAGANGA@GMAIL.COM">SERGESMAGANGA@GMAIL.COM</a>
12.	<b>CAMARA Mamadou</b>	GUINEE	Directeur général Adjoint de l'INS	Institut National de la Statistique (INS) BP 692 Conakry GUINEE	Tel : (224) 631 685 106 Fax : (224) E-mail : <a href="mailto:dgins@mefp.gouv.gn">dgins@mefp.gouv.gn</a> <a href="mailto:dalabaya@yahoo.fr">dalabaya@yahoo.fr</a>
13.	<b>Idilio Marciano SOUSA CORDEIRO</b>	GUINEE BISSAU	Directeur service statistique économique et financier	Institut national de la statistique Av. Amílcar Cabral, n° 37, CP n° 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 5904545 Email: <a href="mailto:idlilioruu@gmail.com">idlilioruu@gmail.com</a> ;
14.	<b>NDEMESOGO Ricardo Nsue</b>	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général	INEGE	Email : <a href="mailto:ndemesogo@inege.gg">ndemesogo@inege.gg</a> <a href="mailto:ricardonn333@yahoo.es">ricardonn333@yahoo.es</a>
15.	<b>Isaora Zefania Romalahy</b>	MADAGASCAR	Senior Statistician-Economist Conseiller scientifique du DG	INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 34 78 705 55 32 11 085 93 Fax (261) 20 22 33 250 E-mail : <a href="mailto:DG@INSTAT.MG">DG@INSTAT.MG</a> <a href="mailto:rmizef@gmail.com">rmizef@gmail.com</a> ;
16.	<b>Issa BOUARE</b>	MALI	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Mob . (223) Email : <a href="mailto:sougane_around@yahoo.fr">sougane_around@yahoo.fr</a> <a href="mailto:issaboure2016@gmail.com">issaboure2016@gmail.com</a>

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
17.	<b>Mohamed Aly SIDI MAHMOUD</b>	MAURITANIE	Directeur de la Coordination statistique	ANSADE	Tél : (+222) 22 32 66 98/33 03 81 06 Email : Tél : (00222) 22 32 66 98 Email : <a href="mailto:webmaster@ansade.mr">webmaster@ansade.mr</a> <a href="mailto:ma.mohamed.bi@gmail.com">ma.mohamed.bi@gmail.com</a> <a href="mailto:mohamedaly.mohamed@ansade.mr">mohamedaly.mohamed@ansade.mr</a>
18.	<b>OUMAROU Sani</b>	NIGER	Directeur Général p.i	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: <a href="mailto:ins@ins.ne/">ins@ins.ne/</a> <a href="mailto:soumarou@ins.ne/">soumarou@ins.ne/</a> <a href="mailto:sani_o@yahoo.fr">sani_o@yahoo.fr</a>
19.	<b>Mbaye FAYE</b>	SENEGAL	Conseiller Technique du Directeur Général	Agence nationale de la statistique et de la démographie B.P. 116 Dakar	Cél: (221) 77 649 85 68 E-mail : <a href="mailto:mfaye1202@yahoo.fr">mfaye1202@yahoo.fr</a> <a href="mailto:Mbaye.faye@ansd.sn">Mbaye.faye@ansd.sn</a>
20.	<b>Baradine Zakaria Moursal</b>	TCHAD	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. : Cel : (235) 62 60 00 00 / 62 16 65 66 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : <a href="mailto:baradinezakaria7@gmail.com">baradinezakaria7@gmail.com</a>
21.	<b>KOUASSI Koame</b>	TOGO	Directeur Général	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques B.P. 118 Lomé	Tél. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90 05 48 11 Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : <a href="mailto:inseed@inseed.tg">inseed@inseed.tg</a> <a href="mailto:kkouassi@inseed.tg/">kkouassi@inseed.tg/</a> <a href="mailto:koame1965@gmail.com">koame1965@gmail.com</a>
22.	<b>M.NETO FERREIRA Milciades Manuel</b>	SAO TOME	Directeur de la planification, de l'Administration et de la Coopération	Institut National de la Statistique C.P. 256 Sao Tomé et Principe	Tél. (239) +239 224 18 51 Mob (239) +239 991 30 34 Mail : <a href="mailto:milfer23@yahoo.com.br">milfer23@yahoo.com.br</a>

Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
<b>Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres</b>				
23. N'GORAN Christian Olivier	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax: (221) 33 823 93 35 Email: <a href="mailto:cngoran@bceao.int">cngoran@bceao.int</a>
24. Clen Dorel MALEO BATOUMOUENI	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	Adjoint au Directeur des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS)	736, avenue Mgr Vogt B.P. 1917, Yaoundé, CAMEROUN	Tél. Bur.: (237) 22 23 40 30 / Fax Bur.: (237) 22 23 46 93 Email : <a href="mailto:maleo@beac.int">maleo@beac.int</a>
25. Saïdou ABDOU	Commission de l'UEMOA	Directeur de la Surveillance Multilatérale	01 B.P. 543 Ouagadougou BURKINA FASO	<a href="mailto:abdou@uemoa.int">abdou@uemoa.int</a>
26. LONTCHI Roland Marc	Commission de la CEMAC	Directeur de la statistique	CEMAC Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 096 Fax : (237) 22 23 33 29 / 22 23 33 50 Mail : <a href="mailto:lontchir@cemac.int">lontchir@cemac.int</a> En ligne
27. TABO Symphorien Ndang	BAD	Statisticien principal	BAD 01 B.P. 1387 Abidjan COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 27 20 25 30 58 Mob. (225) 07 48 11 72 Mail : <a href="mailto:s.tabo@aifdb.org">s.tabo@aifdb.org</a>
<b>Au titre des Etats, institutions et personnes invités</b>				
28. Anne MAVIER	Service de la Coopération et d'Action Culturelle /Ambassade de France au Tchad	Attachée de Coopération Educative	1004, rue Adjudant- Chef Zouala Agoyna BP 898 N'Djaména- Tchad	Tél : (235) 22 52 25 75 Port. (235) 69 03 90 01 Email : <a href="mailto:anne.mavier@diplomatie.gouv.fr">anne.mavier@diplomatie.gouv.fr</a>
29. BODIN Jean-Louis	CESD Statisticiens pour le Développement	Président	CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail : <a href="mailto:jeanlouisbodin@yahoo.fr">jeanlouisbodin@yahoo.fr</a> En ligne

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
30.	DIOP Lamine	CESD Statisticiens pour le Développement	Membre du Conseil d'administration	CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail : <a href="mailto:ldiopsen@yahoo.fr">ldiopsen@yahoo.fr</a>
31.	D'ALESSANDRO Cristina	INSEE	Responsable de la coopération avec l'Afrique subsaharienne	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 187 695 538 Mail : <a href="mailto:cristina.dalessandro@insee.fr">cristina.dalessandro@insee.fr</a>
32.	Susan HODGSON GAFISHI Philippe	PARI21	Co-ordinateur Régional de Programme	Paris21 Secretariat 2, rue André-Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Tél. (33 1) 45 24 87 25 Mail : <a href="mailto:philippe.gafishi@oecd.org">philippe.gafishi@oecd.org</a> <a href="mailto:susan.hodgson@oecd.org">susan.hodgson@oecd.org</a>
33.	Dr MOSSO Rosine Addy Epse BOMISSO	ENSEA	Directeur des Etudes	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	En ligne Tél. (225) 22 44 08 42 / 22 48 32 18 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : <a href="mailto:ensea@ensea.ed.ci">ensea@ensea.ed.ci</a> <a href="mailto:rosine.mossou@ensea.ed.ci">rosine.mossou@ensea.ed.ci</a>
34.	SADIO Insa	ENSAE- SENEGAL	Secrétaire Administratif	BP. 45512 Dakar -- Fan SENEGAL	Tel : (221) 33 859 43 30 Cél : (221) 77 152 7391 Email : <a href="mailto:insa.sadio@ansd.sn">insa.sadio@ansd.sn</a>
35.	Dr. MBOKO IBARA Steve Bertrand	IFORD	L'Administrateur Provisoire	B.P. 1556-Yaoundé CAMEROUN	TEL : (237) 222 23 29 47/222 22 24 71 Email : <a href="mailto:iford@iford-cm.org">iford@iford-cm.org</a> <a href="mailto:stevemboko@yahoo.fr">stevemboko@yahoo.fr</a> <a href="mailto:stevemboko@gmail.com">stevemboko@gmail.com</a>
36.	HONLONKOU Albert N'ledji	ENEAM	Directeur	ENEAM 03 B.P. 1079 Cotonou/BENIN	Tél : (229) 65567878 <a href="mailto:meintoh@yahoo.fr">meintoh@yahoo.fr</a>
37.	Dieudonné KINKIELELE	ISSEA	Directeur des Etudes	B.P. 294-Yaoundé CAMEROUN	<a href="mailto:isseacemac@yahoo.fr">isseacemac@yahoo.fr</a> <a href="mailto:kinkielele@yahoo.fr">kinkielele@yahoo.fr</a> TEL: +237 699 90 64 88

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
38.	BEGUERANG Topour	AFRITAC du Centre	Economiste	B.P. 1206 N'Djaména TCHAD	E-mail: <a href="mailto:btopeur@imf.org">btopeur@imf.org</a>
39.	SCHOUAME Ebénézer Sylvain Benjamin Ferdinand	Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT	Professeur d'économie		Tél : (+237) 675 38 18 20 / 657 19 31 74 E-mail : <a href="mailto:SCHOUAME@YAHOO.FR">SCHOUAME@YAHOO.FR</a>
40.	SOURA Abdramane Bassiahi	Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) Membre Coopté	Directeur de l'ISSP	Résident du secteur 51 (Karpala), Ouagadougou	Tél : (226) 70 02 62 32/74 39 44 48 Email : <a href="mailto:bassiahi@hotmail.com">bassiahi@hotmail.com</a> <a href="mailto:bassiahi@gmail.com">bassiahi@gmail.com</a> asoura@jssp.bf
41.	POUMBOU Frédéric	INS CONGO Membre Coopté	Membre Coopté Directeur des statistiques démographiques et sociales		Tél : 00242 06 610 28 84 <a href="mailto:pfredey@yahoo.fr">pfredey@yahoo.fr</a>
42.	Luc MBONG MBONG	AFRISTAT	Consultant		Email : lucmbong@gmail.com
43.	Freeman AMEGASHIE	AFRISTAT	Consultant		Email : simbaamegashie@gmail.com
44.	DIAKITE Aboubacar	AFRISTAT	EGCC	BP 3013 Bamako- MALI	Email : <a href="mailto:A.DIAKITE@EGCCPINTERNATIONAL.COM">A.DIAKITE@EGCCPINTERNATIONAL.COM</a>
<b>Direction générale d'AFRISTAT</b>					
45.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: <a href="mailto:nguemameye@afristat.org">nguemameye@afristat.org</a>
46.	EDI Serge Jean	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 E-mail: <a href="mailto:edi@afristat.org">edi@afristat.org</a>